



LE LA CHARITAT...

N° 67

JUILLET - OCTOBRE 1986

## ASSISTER

Entr'ouvrons aujourd'hui le dossier de l'ASSISTANCE. Aux enfants avec Béatrice Sarraf, aux pauvres avec Thierry Veyron en leurs travaux originaux. "Maitresse du thème" Madame Duthu nous donne des références tant aux lectures utiles qu'aux sources archivistiques lozériennes. Voulant n'être pas en reste sur son versant, la rédaction gardoise propose, lieu par lieu quelques indications d'ouvrages et de sources, période médiévale incluse, pour faire bonne mesure.

T.Veyron note avec finesse "le courant qui conduit les nantis à repousser l'attitude française face à la pauvreté" Ce courant s'accroît, porté par le Tiers bourgeois marchant au pouvoir. Les temps classiques font transition entre deux univers de pensée - au moins dans le discours - passant du médiéval chrétien au contemporain laïque. Les pensées profondes demeurant au plus secret des consciences. Début XIVE à Montailou, "la pauvreté demeure un thème permanent et de longue durée... parce qu'on sait qu'elle est inguérissable," "contre ce fatalisme l'action socialiste s'insurgera ou tentera de s'insurger, en notre siècle, mais elle le fera au vu de perspectives économiques qui diffèrent complètement de celles de jadis." (E.le Roy Ladurie. Montailou, Ch.XXV). De tous bords, nos pouvoirs modernes prétendent refaçonner la société par réformes et révolutions. Le tout secrétant des montagnes de papier. Pour l'assistance comme pour le reste.

Par "érosion archivistique" plus une période est vieille, plus la documentation est lacunaire, raréfiée. Mais, de plus, à richesse globale égale, le détail des interventions d'assistance, pléthorique de nos jours dans les cartons, devient sobre et rare à mesure qu'on remonte le temps. Avant un bureaucratisme déjà perceptible au XVIIe s. la part documentaire qui a le mieux résisté aux pertes et destructions, la seule qui nous reste, sauf exceptions, pour les plus hautes époques, concerne les patrimoines des oeuvres, le foncier ou le mobilier. La plupart des lieux médiévaux jalonnant l'existence des "Espitals, Malautières et Caritats" traitent de leurs biens-fonds, censives, rentes ou legs reçus plus que de leurs activités charitables. Jalons multiples, dispersés, découverts au fil des dépouillements. Le fonctionnement au "coup par coup" demeure très mal connu. Ce fonctionnement nous est mieux connu pour les XVI-XVIIe s. où les pouvoirs politiques créent, encadrent ce qui existe, démantellent, abolissent, recréent: l'étatisation est en marche. Visant des idéaux collectifs, on enjoint par des lois aux sujets, puis aux citoyens de se plier à une sorte de MORALE CLOSE. L'assistance médiévale procédait, elle, d'une MORALE OUVERTE, au moins dans le discours. Mais l'esprit n'en était pas mort chez tous. Souvenons nous du beau film de Maurice Cloche "Monsieur Vincent". Au coin d'un feu la Reine-Mère Anne d'Autriche demande à M.de Paul, qui a déjà tant fait, ce qu'il fallait faire de plus, et Monsieur de Paul de répondre: "DAVANTAGE! Madame". Cet esprit ne meurt pas: il animera un courant "spontané", parallèle à celui de l'assistance codifiée et obligatoire qui caractérise notre époque, et dans laquelle un PDG assuré-social est assisté lui aussi quand il se fait rembourser 11F,75 de gouttes nasales.

Mais, DAVANTAGE, s'activent: Croix-Rouge, Croissant-Rouge, Croix-Bleue, Secours-Rouge ou Catholique, Armée-du-Salut, Liges et collectes pour aider à la Lutte contre le cancer.... et le pérenne Ordre de Malte!

Objectifs de l'assistance institutionnelle moderne: la Justice, l'atténuation ou la suppression des inégalités.

La ligne directrice chrétienne s'appelait CHARITE. "Vertu théologale qui consiste dans l'amour de Dieu et du prochain en vue de Dieu". Dans les testaments on donne "AMORE DEI". C'est l'AUMONE, laquelle procède de la charité. L'un et l'autre mot, l'une et l'autre image seront dévaluées, ternies puis rejetées de beaucoup, bien souvent du fait des "contre-témoignages" qu'étaient trop d'aumônes formalistes, alibis de riches Tartuffes oublieux de ces paroles:

"JE VOUS LE DECLARE EN VERITE: CETTE PAUVRE VEUVE A MIS PLUS QUE LES AUTRES. C'EST DE LEUR SUPERFLU QUE TOUS CEUX-LA ONT DONNE COMME OFFRANDE. MAIS CETTE FEMME A DONNE DE SON NECESSAIRE, TOUT CE QU'ELLE AVAIT POUR VIVRE" (Luc XXI- 3-4).

Surtout, qu'on ne se méprenne pas sur les sentiments du chrétien, que j'aurais du être, à l'endroit de nos structures modernes d'assistance: elles ont été voulues par des législateurs, athées ou croyants, qui, j'en suis sûr, furent des HOMMES DE BONNE VOLONTE, résolus de combattre toutes les misères. Ils sont artisans de Paix.

Nous avons, nous, chômage, habitats désespérants, milieux pollués, drogue, délinquance, proxénétisme, solitudes etc. Ailleurs c'est la famine de beaucoup, en un temps de surproduction vivrière. Ca et là: la guerre, le terrorisme, les regains du fanatisme, (du vrai!), Institutions étatiques et oeuvres indépendantes font de leur mieux, vont dans le même sens.

Une constante traverse tous les temps, sans cesse renaissante, DAME PAUVRETE.

Pauvreté était présente, du XIe au XVIIe siècle, et avec elle, Lèpre, Peste, Variole endémique (v.P.Chauuu), insécurité des chemins pour tous voyageurs ou pèlerins, "les pauvres passants" plus que tous autres, les abandons d'enfants, les suites des "malheurs de la guerre" (v.Callot), toutes captivités (civiles, criminelles, inquisitoriales, politiques, militaires), plus, enfin, la Mort sans sépulture! D'où, des actions spécifiques d'assistance, en rapport avec les temps, les moeurs et les convictions des communautés. Actions que, faute d'imagerie cévenole, nous pouvons nous représenter en contemplant les belles frises de l'HOPITAL de PISTOIA, en Toscane, "LES 7 OEUVRES DE CHARITE", qui illustrent ce qui suit:

"VENEZ LES BENIS DE MON PERE, PRENEZ POSSESSION DU ROYAUME QUI VOUS EST DESTINE DES LA CREATION DU MONDE. CAR J'AI EU FAIM, ET VOUS M'AVEZ DONNE A MANGER. J'AI EU SOIF ET VOUS M'AVEZ DONNE A BOIRE. J'ETAIS ETRANGER ET VOUS M'AVEZ ACCUEILLI. NU ET VOUS M'AVEZ VETU; MALADE ET VOUS M'AVEZ VISITE. J'ETAIS EN PRISON ET VOUS ETES VENUS A MOI." .....

"JE VOUS LE DECLARE EN VERITE: TOUTES LES FOIS QUE VOUS L'AVEZ FAIT A L'UN DE CES PLUS PETITS DE MES FRERES, C'EST A MOI-MEME QUE VOUS L'AVEZ FAIT." (Matthieu XXV 34-35 et 40)

font  
VIVE

Jean PELLET

SOMMAIRE

L'ASSISTANCE : AUX PAUVRES , AUX MALADES , AUX ENFANTS Présentation .....	par H . Duthu-Latour	18
LA PRISE EN NOURRICE DES ENFANTS DE L'HOPITAL DE MENDE AU XVIIIme siècle.....	par Béatrice Sarraf	18
NOTES SUR L'ASSISTANCE ET LES ASSISTES A FLORAC AUX XVIIIme et XVIIIIme siècles.....	par Thierry Veyron	20
Lectures utiles : BIBLIOGRAPHIE.....	rassemblée par H . Duthu-Latour	22
SOURCES ARCHIVISTIQUES AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA LOZERE.....	par H . Duthu-Latour	23
MALAUTIERES, HOPITAUX MEDIEVAUX ET MODERNES, CARITATS dans les Cévennes du Gard. Quelques sources....	par Jean Pellet	23
ASSEMBLEE ANNUELLE 1986 DES CHERCHEURS CEVENOLS. Rapports moral et financier." Tour de table " .....	par la Rédaction	24
COLLOQUES , TRAVAUX RECENTS, ETUDES EN COURS. Analyses et présentations.....	par Olivier Poujol	29
QUESTIONS posées aux chercheurs . REPONSES.....		31
INFORMATIONS, NOUVELLES BREVES, Renseignements sur le Bulletin et l'Association.....		31

THEME DU BULLETIN

L'ASSISTANCE AUX PAUVRES AUX MALADES AUX ENFANTS

Si j'ai lancé l'idée, il y a un peu plus d'un an, de faire un numéro à thème sur la notion d'assistance (aux pauvres , aux malades , aux enfants abandonnés...), c'est que cela me semblait un sujet nouveau pour notre région.

Un travail récent,(celui de M.VEYRON) et un autre, encore inachevé à l'époque (celui de Mlle SARRAF) me faisaient entrevoir l'intérêt actuel de la question. Comment la maladie, l'abandon, la misère sont ils perçus? Quelles structures la société met-elle en place pour secourir ces misères? Quel regard les pauvres peuvent-ils avoir sur eux-mêmes? Autant de questions aux-elles il est encore difficile de répondre complètement.

Les textes présentés ici renvoient à des mémoires plus importants, consultables aux Archives de la Lozère. La bibliographie indique également deux articles récents parus dans l'ouvrage de l'Association des Ruralistes Français, la pauvreté dans le monde rural. Enfin, un état succinct des sources archivistiques donne la mesure ce qui reste encore à dépouiller pour mieux ( sinon bien) connaître le sujet...

Hélène DUTHU

Archiviste-paléographe, Directeur des Services d'Archives de la Lozère.

LA PRISE DE NOURRICE DES ENFANTS DE L'HOPITAL DE MENDE AU XVIIIme SIECLE

L'étude des enfants trouvés constitue une source privilégiée pour l'histoire de l'enfance et de l'assistance. De nombreux travaux ont été consacrés à leur mise en nourrice (1). Tous concluent à un univers sordide de trafic de nourrissons. Sous la direction de Madame Mireille Laget, mes recherches ont porté sur la réalité rurale, souvent négligée, de ce phénomène au XVIIIme siècle. Celle-ci peut être appréhendée à travers les familles nourricières, injustement méconnues. Ce point de vue offre une approche différente de la pratique de la prise en nourrice.

Les schémas classiques ( mortalité effroyable, mauvais traitements...) se retrouvent-ils en Gévaudan ou bien y observe-t-on des traits originaux?

\* Les enfants de l'Hopital de Mende:

Nés d'une volonté politique de "renfermement" des marginaux, les hopitaux généraux fleurissent à la fin du XVIIIme siècle. Sous l'impulsion de Mgr de Piencourt, le diocèse de Mende se dote du sien en 1678. A la suite de legs, d'achats, l'établissement de Mende devient rapidement une puissance financière et un important propriétaire foncier. Les revenus tirés de l'arrentement de ses terres servent, entre autres, à l'entretien et à la mise en nourrice d'un certain nombre d'enfants. Le " Livre des enfants trouvés " recense 273 prises en charge entre 1732 et 1760 : chiffre assez bas par rapport au villes de l'époque. On distingue trois catégories de pensionnaires selon le schéma d'Alain Molinier (2) :

- les "assistés" :

94 enfants, soit 30% du total. Toujours légitimes, ils sont placés lors du décès des parents ou à force de misère ( nécessiteux ). Des familles d'artisans, à 80% mendoises, utilisent ce biais pour élever leur progéniture. Elles confient leur dernier-né à l'hopital. Parfois, l'établissement choisit de verser à la mère elle-même le salaire de nourrice; les liens familiaux sont alors préservés. Cette formule originale et très humaine " d'allocations familiales avant la lettre"(3) est assez rare pour être ici soulignée. Ces admissions ont généralement un caractère provisoire ( période de crise).

-les abandonnés :

65 enfants ont été ainsi rejetés à cause de leur batardise. L'hôpital les recueille en échange d'une promesse de paiement signée par le père ou par un intermédiaire. Son montant de 300 livres couvre environ huit années d'entretien.

-les exposés :

il s'agit du groupe le plus nombreux : 41% des enfants. L'exposition d'un bébé sur un lieu de passage, considérée comme un crime , semble néanmoins tolérée. Seuls les haillons et les quelques billets précisant l'état spi-

rituel ( baptême, ondolement) , servent de signes de reconnaissance. Ces petits dotés d'un simple prénom passeront leur vie dans l'établissement. Quelques uns bénéficient d'une chance de s'en sortir par l'apprentissage d'un métier. La forte proportion d'enfants assistés dénote une volonté des autorités ecclésiastiques d'aider les familles pour éviter le recours à l'exposition.

Mais, quelque soit leur mode d'admission, la mise en nourrice reste le sort commun de tous les petits pensionnaires.

\* La prise en nourrice :

Les nourriciers prennent en charge des enfants depuis les nourrissons jusqu'à l'âge de 10-11 ans. Souvent leur rôle a été négligé ou bien caricaturé : nourrice-marâtre.

-Ampleur du phénomène :

En 30 ans, 281 familles accueillent 273 enfants. Certaines agissent occasionnellement, d'autres de façon régulière.

D'un point de vue géographique, seules 31 paroisses, concentrées autour de la capitale du comté , sont touchées. Une carte de la pratique nourricière fait apparaître 3 zones d'activité intense : Mende et ses alentours, la vallée du Lot ( en amont) et la Margeride orientale autour de Châteauneuf.

88% des foyers se situent à moins de 15 kms à vol d'oiseau de l'hôpital. Contrairement aux grandes villes, les nourrices sont recrutées au plus près. L'absence de familles assez riches pour faire nourrir leurs enfants explique que les environs regorgent de pauvres paysannes qui se contentent du salaire de misère, 3 livres/ mois(4) versé par l'hospice. Certes les facilités d'accès commandent au choix des paroisses ( vallée du Lot ). Mais des facteurs moins évidents jouent également. Certaines paroisses entretiennent des liens privilégiés avec l'hospice. C'est le cas du Born, où l'établissement possède plusieurs domaines. Ses administrateurs connaissent bien les habitants et confient des pensionnaires à leurs fermiers.

Ainsi se dessine le portrait des familles nourricières. En effet, on ne peut s'intéresser à la femme-nourrice exclusivement. La maisonnée tout entière est associée à la pratique du nourrissage. Les premiers concernés sont les enfants du couple, à l'origine du lait. La reconstitution de 74 foyers montre qu'il s'agit de familles nombreuses : un quart d'entre elles ont entre 7 et 12 enfants. Les femmes allaitent leurs petits jusqu'à 2 ans 1/2 environ. L'âge du lait donné aux enfants de l'hospital varie entre 15 et 20 mois. Les mères ne se chargent , en général , d'un nourrisson que lorsque le leur est tiré d'affaire. Parfois aussi , il remplace un bébé mort-né. Mais les nourrices sèches, qui n'allaitent pas, forment une part importante. Au dessus de la paysanne et des enfants, moteur de l'activité, le chef de famille demeure la clé de voûte du système. Les enfants sont enregistrés sous son nom dans les registres de l'hospice, il perçoit l'argent, assure le transport. Avec l'âge, il domine toujours sa maison et gère le lait de ses filles ou de ses brus.

Une évidence s'impose : toutes les familles d'accueil appartiennent au monde paysan. Elles vivent toutes de la terre, mais difficilement dans un pays aussi rude. Les nourriciers se recrutent chez les journaliers, parfois parmi les laboureurs. Tous sont très faiblement imposés ( beaucoup ne paient pas même une livre de capitation! ).

Dans ce contexte de pauvreté absolue , la pratique nourricière apparaît comme une solution pour joindre les deux bouts. Elle entre dans un système archaïque, qu'on peut résumer par "économie de troc ". Ici réside l'originalité profonde de ce phénomène, parfaitement adapté à la réalité misérable du comté. Accueillir de petits pensionnaires devient un moyen commode de régler ses dettes dans un monde où l'argent circule peu. Les enfants sont alors considérés comme une monnaie d'échange. Sur la base d'un mois de nourriture à 3 livres, les fermiers de l'hôpital remboursent leurs arrérages. Ils prennent plusieurs enfants qu'ils gardent le temps nécessaire. Certains paient par ce biais le loyer d'un pré, d'une maison. D'autres l'utilisent pour dédommager l'hôpital de l'accueil d'une soeur malade ou d'une épouse " imbécile ".

Nos mentalités peuvent se choquer de ravalier des enfants à un moyen d'échange. Mais cette solution semble l'unique recours dans bien des cas.

Les enfants ne souffrent pas nécessairement de cet état de choses : ils bénéficient de plus de stabilité ( même foyer nourricier pendant longtemps). Rien n'exclut l'existence de liens réels entre la famille et ses pensionnaires. Dans le domaine réservé des sentiments, on ne peut guère avoir de preuves tangibles. Cependant le refus de rendre l'enfant peut s'interpréter comme un trait d'attachement.

L'allaitement mercenaire en Gévaudan révèle bien des traits originaux. Un des plus frappants se retrouve dans l'observation des taux de mortalité des petits à l'hôpital. 27% seulement d'enfants sont nommément "morts en nourrice". Nous sommes loin des 90% d'enfants décédés avant leur première année à Rouen (5). Il n'y a pas, ici , à proprement parler, d'hécatombe , de " massacre des Innocents ". C'est d'autant plus étrange vu les très rudes conditions de vie. Mais les enfants ne subissent pas les transports, si meurtriers ailleurs! Rien n'empêche d'associer également les bons soins ( tout au moins corrects ) donnés par les nourrices. Les administrateurs de l'hôpital qui connaissent personnellement les foyers, les surveillent par l'intermédiaire des curés de paroisse. L'encadrement se veut plus rigide qu'ailleurs.

Certes tout n'est pas rose dans cette évocation. Mais la rencontre de deux mondes déshérités, celui des enfants et celui des familles paysannes, s'avère moins brutale que prévu.

Cependant cette étude se limite à l'hôpital de Mende. Or d'autres hospices fonctionnent dans le comté. Leur envergure est moins grande. De plus les zones périphériques du comté accueillent des enfants d'hôpitaux plus lointains (Montpellier pour les Cévennes, Le Puy pour la région de Langogne...)

Des recherches sur leurs familles nourricières confirmeraient elles les résultats obtenus?

- 1) \*BARDET (Jean-Pierre), " Enfants abandonnés et assistés à Rouen dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle " in : Mélanges Rheinhardt. Paris , 1973 , pages 19 à 47.
- \*CHAMOUX (Antoinette), " L'enfance abandonnée à Reims à la fin du XVIIIème siècle " in: Annales de démographie historique. 1973, pages 263 à 295.
- \* DELASELLE (Claude), "Les enfants abandonnés à Paris au XVIIIème siècle" in: Annales E.S.C., 1975
- \* MOREL (Marie-France), " L'enfant dans la ville" ,in: La ville et l'enfant.Catalogue del'exposition du Centre Pompidou Novembre 1972 , pages 12 à 23.
- \* Laget (Mireille), " Abandons d'enfants et troubles populaires à Narbonne " , in: Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Montpellier 1973 , pages 1 à 20.
- 2) MOLINIER (Alain), " Enfants trouvés, enfants abandonnés et enfants illégitimes en Languedoc aux XVII et XVIIIèmes siècles " , in: Mélanges Reinhardt, 1973 page 445.
- 3) BARDET (Jean-Pierre), " Enfants abandonnés..." , page 22.
- 4) Selon Alain Molinier , le salaire moyen modeste pour le Languedoc est de 5 à 6 livres par mois, soit le double de celui du Cévauden.
- 5) BARDET ( Jean-Pierre), " Enfants abandonnés....."



Ministre protestant



Mendiants ouvrant le cortège.



## NOTES SUR L'ASSISTANCE

## ET LES ASSISTES A FLORAC AUX XVIIème et XVIIIème SIECLES

Au cours de la période envisagée, trois organismes ont géré l'assistance à Florac.

Il convient d'emblée de remarquer que nous nous trouvons devant des structures charitables modernes, fonctionnant à deux degrés : une institution administre les biens des pauvres, perçoit legs et aumônes, puis les distribue, suivant certains critères, à des indigents domiciliés, reconnus et enregistrés. L'aumône manuelle, l'aumône directe aux pauvres du Christ, n'est pas prise en compte par ces organismes qui, au besoin, l'interdisent et font chasser de la ville les pauvres étrangers (1).

Le souci d'assurer l'ordre public s'associe fréquemment à la volonté de secourir. Les administrateurs floracois, sans distinction de religion, se situent dans le courant d'idées qui conduit les nantis à repousser l'attitude franciscaine face à la pauvreté. Les organismes d'assistance successifs séparent les "bons pauvres" - habitants de Florac et contrôlés - et les "mauvais pauvres" - étrangers et non avoués-

Au XVIIème siècle deux institutions prennent en charge le paupérisme.

Par le serment qu'ils prêtent lors de la remise de leur chaperon, les consuls sont tenus de "protéger les veuves, les orphelins et les pauvres" (2). Conformément aux principes de l'assistance à l'époque moderne, ces pauvres sont enregistrés et bénéficient des aumônes de la Communauté. Dans la pratique, les secours se résument à la distribution des grains alloués par le prieur de Florac, curé primitif du lieu. Depuis un temps immémorial, ce dernier "baille chaque année la quantité de 84 setiers blé, savoir 32 setiers seigle et 52 setiers orge, aux consuls dudit Florac....pour être distribués aux travailleurs pauvres de la Communauté" (3). 84 setiers valent 135 hectolitres de céréales. L'aumône du prieur est la principale ressource de l'assistance. En plus des 84 setiers, les consuls gèrent un hôpital de quelques lits, destiné aux pauvres passants malades (4), prennent en charge les enfants exposés et, lorsque l'intendant ne l'interdit pas, lèvent un impôt spécial pour rétribuer un médecin qui visite gratuitement les malades pauvres.

Le second organisme de charité est, pendant la période de l'Edit, le consistoire de l'Eglise réformée de Florac. La discipline des Eglises protestantes précise que "l'office des Diacres est de recueillir et distribuer, par l'avis du Consistoire, les deniers des pauvres, des prisonniers et des malades, les visiter et en avoir soin" (5).

Ici encore, l'assistance de type moderne est à l'honneur. On peut opposer le caractère administratif des secours consulaires au caractère charitable de ceux des diacres. Les premiers perçoivent - théoriquement - chaque année les 84 setiers du Prieur. Les seconds collectent des aumônes et des legs par testament. Toutefois, ce sont les quêtes effectuées au temple lors des saintes cènes qui rapportent le plus. En 1684, 236 livres entrent dans les caisses des diacres. 32% de cette somme proviennent des legs et rentes. 161 livres, soit 68% de la recette, proviennent des quêtes (6).

Durant la première moitié du XVIIème, lorsque les protestants sont forts et majoritaires, les deux organismes d'assistance se confondent : une large osmose a toujours existé entre consuls et membres du Consistoire

Cette situation alimente les conflits religieux qui, vers 1630, provoquent quelques troubles dans les hautes Cévennes. Les prêtres catholiques, réinstallés depuis peu, accusent les consuls de réserver l'aumône aux seuls huguenots. Puissamment épaulés par les autorités de Montpellier, ils parviennent, vers 1660, à obtenir que la distribution de l'aumône du Prieur soit effectuée pour moitié par le consul catholique. Assistance consulaire et assistance protestante tendent dès lors à se dissocier.

Lors de la Révocation, l'assistance des consuls connaît un dernier avatar susceptible d'éclairer les enjeux des luttes continuelles pour le contrôle de l'aumône. Une ordonnance de l'intendant réserve la moitié des 84 setiers du Prieur aux seuls pauvres nouveaux convertis (7). Pouvoir et puissance ont changé de camp. Les protestants, virtuellement vaincus, subissent désormais les rigueurs du prosélytisme et de la misère.

Le bureau de charité de Florac, fondé en avril 1690 par les jésuites Chaurand et Guévarre, répond à deux attentes.

Au niveau du royaume, les années 1680 voient renaître un certain intérêt pour les pauvres et le paupérisme

De nombreux hopitaux et bureaux de charité sont institués partout en France. Contrairement aux renfermements des années 1650-1660 , dont les motifs étaient essentiellement d'ordre mercantiliste et policier, le mouvement de 1680 est empreint de spiritualité. Menée par trois jésuites, les pères Chaurand , Guévarre et Dunod, avec l'appui du roi et des milieux dévots, cette seconde vague de fondations semble plus soucieuse du salut des pauvres que de leur punition. L'action des fondateurs est coordonnée par un officier royal, Calloet Querbrat, décoré du titre d'Avocat général des pauvres(8).

Plus prosaïquement , la création du bureau de Florac est inspirée par les autorités catholiques et royales locales: dans la logique de la lutte contre les protestants, toute errance doit être maîtrisée. Précédant de dix ans les prophètes camisards, les prédicants parcouraient les Cévennes et y tenaient des assemblées, déguisés en mendiants (9). Il importe donc de secourir sur place les pauvres et d'endiguer strictement le vagabondage.. On éliminera de cette manière un grand nombre de suspects.

Les deux jésuites se présentent à Florac après avoir exercé leur ministère dans plusieurs villes du Languedoc(10). Aidés par l'intendant Basville, l'inspecteur des missions du Chaila et les principaux catholiques, ils créent un bureau de charité " qui prendra à l'avenir soin des pauvres de la ville, tant sains que malades" (11). En fait ils mettent en place quelques structures: on choisit parmi la " sanior pars"



Jésuite



Mendiant; d'après une gravure d'Abraham Rome.



Intérieur pauvre en 1785;

des directeurs d'office, sorte de conseil d'administration, et des directeurs d'élection, directement responsables des emplois de charité; on répète l'essentiel principe de l'assistance à deux degrés aux seuls domiciliés. Toutefois , ce n'est qu'après leur départ que le bureau prend des décisions importantes:

- les pauvres étrangers sont sommés de vider la ville, avec défense aux habitants de leur donner retraite (12);
- défense est faite aux floracois de mendier et de donner directement des aumônes (12);
- un archer, payé par les consuls et par le bureau, est chargé de faire respecter ces délibérations (13).

Cet arsenal répressif vient renforcer l'hypothèse émise plus haut: le bureau de charité de Florac participe à la lutte anti-protestante. La guerre des Camisards le tuera (1699).

L'institution renaît en 1717 , sous l'impulsion du curé Hilaire Comte. Le bureau s'occupe désormais exclusivement de l'assistance et de la gestion des biens des pauvres. Pour bénéficier des aumônes, ceux-ci doivent bien sûr être domiciliés depuis trois ans et " être de bonne moralité" (14). Cette distinction peut entraîner l'exclusion de nouveaux convertis peu zélés envers la religion romaine. A la mort du curé Comte (1754), on remarque un certain laxisme dans la tenue du registre administratif. Vers 1760, les administrateurs ne s'assemblent que pour débattre de questions financières. Toutefois, comme l'attestent les rôles de distribution des pains, conservés de 1729 à 1785, on ne constate aucune vacance dans la pratique de l'assistance. Cette belle série documentaire permet de s'attacher à la connaissance des pauvres secourus. Et d'abord à leur nombre.

Compter les pauvres n'est pas facile : le dénombrement des individus suppose une définition stricte de l'état de pauvreté. Or la pauvreté est un concept insaisissable. Des milliers de personnes, à Florac comme ailleurs , peuvent connaître la disette lorsque les grains atteignent de hauts prix. Nous y reviendrons. Il est également difficile de connaître l'effectif des assistés: une seule mention d'assistance, qui désigne généralement le chef de famille, peut recouvrir plusieurs individus.

Grâce à des relevés du XVIIIème (15), un calcul basé sur la capitation est cependant possible. Florac renfermerait vers 1730 300 pauvres, ce qui correspond au sixième de la population totale. Entre 1729 et 1785 la moyenne des mentions d'assistance s'établit autour de la centaine. Pauvreté fiscale et pauvreté assistée, sans se confondre totalement, semblent être des concepts proches.

Mais qui sont les assistés de Florac? Quelques documents qualitatifs et l'analyse des rôles de distribution permettent de répondre partiellement à cette question.

Si l'on excepte les pauvres passants, aumônés ou non après examen, le bureau secourt les " travailleurs pauvres" , les malades, les pauvres honteux. Nous ne citerons que pour mémoire les 6 ou 8 mentions annuelles de pauvres honteux. Il s'agit de personnes honorables tombées dans la misère et ne pouvant pas, sans déroger, se consacrer aux travaux manuels. Ces pauvres sont secourus en cachette. Les malades peuvent recevoir une aide spécifique ( viandes , bouillon...), mais on retrouve leurs noms dans le puissant effectif des pauvres recevant des pains, c'est-à-dire parmi les assistés structurels.

La quasi-totalité des mentions recouvre des pauvres jouissant en permanence de l'aumône. La pauvreté structurelle semble se transmettre de père en fils : l'étude systématique des listes nominatives pendant 14 années a révélé que 20% du total des mentions était assuré par les filiations. On remarque également que les veuves et les enfants représentent respectivement 1/6 et 1/4 des mentions. Afin de préciser ces éléments, des histogrammes mettant en rapport le temps et les distributions de pains ont été construits pour 75 pauvres structurels. Ils permettent d'émettre quelques hypothèses:

- 38% de ces histogrammes laissent apparaître une assistance qui va croissant. Une telle tendance révèle une paupérisation réelle de ces assistés. Deux hypothèses se présentent:

Ces pauvres peuvent être de jeunes travailleurs de terre dont la famille s'élargit. Ils sont alors dans une situation délicate. Les enfants, avant de donner au groupe familial leur force de travail, ne sont que des bouches à nourrir.

On peut supposer qu'une assistance en hausse cache de vieux travailleurs, de vieux artisans et des veuves (40% de la catégorie), devenus inaptes au travail du fait de l'âge, de la solitude, de la maladie.

-Au contraire, 25% des histogrammes témoignent d'une assistance décroissante. Les 3/4 des mentions de cette catégorie recouvrent des enfants. Le nombre des pains alloués baisse au fur et à mesure de leur accession au travail.

Un gros tiers des graphiques doit être rejeté: les histogrammes stables ou présentant un dos d'âne sont difficiles à interpréter.

Les délibérations du bureau et l'utilisation statistique des listes d'assistés entraînent deux conclusions sur les pauvres structurels. Ils peuvent être des victimes de l'âge, du veuvage, de la maladie, ou, sur un tout autre registre, des victimes d'une position économique structurellement défavorable. Jeunes travailleurs et vieux travailleurs usés se cotoient sur les rôles de l'aumône.

On rencontre également quelques cas d'assistance occasionnelle. Certaines familles reçoivent des pains pendant un an, deux ans, trois ans. La comparaison de la mercuriale des grains et des listes d'assistance est riche d'enseignements: lorsque les prix des subsistances sont élevés, le nombre des pauvres occasionnels croît. En 1741, année de hauts prix, ils représentent 7% des mentions totales. Au contraire, les années de bas prix voient fondre leur effectif: en 1735, ils ne comptent que pour 1,6%. Ces pauvres occasionnels sont avant tout des victimes de la cherté, des "paupérisés" par la conjoncture à court terme. Ce constat entraîne une réflexion sur la pauvreté dans l'Ancien Régime économique: le concept semble avoir des limites très élastiques que la conjoncture pousse et repousse à discrétion.

La fragilité économique d'une fraction sans doute importante de la population de Florac m'amène à évoquer, en guise de conclusion, les possibilités réelles des divers organismes qui, en dépit de leurs colorations religieuses et politiques, ont disposé d'une capacité d'assistance à peu près constante. Les années de hauts prix (1730, 1741, 1743, 1753...) provoquent, nous l'avons vu, une augmentation sensible du nombre des assistés. Mais est-il certain que tous les pauvres trouvent leur place sur les listes de charité?

A un concept de pauvreté extensible répond une capacité d'assistance déterminée, pour l'essentiel, par les 84 setiers du Prieur.

Thierry VEYRON

NOTES

- (1) C'est le cas du Bureau de charité, A.D. Lozère, H 445.
- (2) A.D. Lozère, E 864.
- (3) A.D. Lozère, H 444.
- (4) A.D. Lozère, G 975, 3E 9654, H 445. Cet hôpital semble avoir été fondé par la Communauté. Un texte de 1684, rédigé par les commissaires à la vérification des titres des hôpitaux, nous fait mesurer la lacune documentaire: "il n'a été trouvé aucun titre de fondation, mais seulement une transaction entre les consuls de Florac et ledit Maurin, passée le 15 mai 1583, par laquelle ledit Maurin est chargé payer 4 livres aux pauvres dudit hôpital".
- (5) Voir Samuel Mours, Le protestantisme en France au XVIIème siècle, pages 98 à 100.
- (6) H.D. Lozère H 444.
- (7) A.D. Lozère, 3 E 9654.
- (8) Sur la seconde vague d'enfermements, voir Jean-Pierre Gutton, La société et les pauvres, l'exemple de la généralité de Lyon, pages 394 et 395, et, du même auteur, La société et les pauvres en Europe, XVIIème et XVIIIème siècles, p129 à 130.
- (9) A.D. Lozère, 3 E 9654.
- (10) Voir Charles Joret, Le père Guévarre et les bureaux de charité, in Annales du Midi, 1899, pages 340 à 393.
- (11) A.D. Lozère, H 445.
- (12) A.D. Lozère, H 445. Délibération 24 avril 1690.
- (13) A.D. Lozère, H 445. Délibération 14 mai 1690.
- (14) A.D. Lozère, H 445. Délibération 4 juillet 1717.
- (15) A.D. Lozère, C 35 et C 62.



BIBLIOGRAPHIE

BLOCH Camille, L'assistance et l'état en France à la veille de la Révolution, 1764-1790. Paris, Picard, 1908.  
 COSTECALDE Léon, Notice sur l'hôpital de Mende et l'oeuvre de la Miséricorde, dans : Bulletin de la Société des Lettres... de la Lozère, Archives gévaudanaises, tome II, 1914,, pages 333 à 378.  
 GUTTON J.P., L'Etat et la mendicité dans la première moitié du XVIIIème siècle. Lyon, Centre d'Etudes Foréziennes, 1973.  
 GUTTON J.P., La société et les pauvres. L'exemple de la généralité de Lyon. Paris, Les Belles-Lettres, 1970.  
 GUTTON J.P., La société et les pauvres en Europe, XVI et XVIIèmes siècles. Paris, P.U.F., 1974.  
 IMBERT J., Les hôpitaux en France. Paris, 1958 ( Que sais-je ? ) P.U.F.  
 LALLEMAND L., Histoire de la charité. Paris, A.Audin, 1910.

MONTEIL-PONS, Florac au point de vue de l'hygiène publique et de la salubrité. Montpellier, Martel aîné, 1855.  
 PERROT Martine et de la SOUDIERE Martin, Age d'or / Légende noire. La pauvreté en Margeride, du stigmatisme à l'emblème, dans: La pauvreté dans le monde rural. Paris, Assoc. des Ruralistes Français Ed. l'Harmattan, 1986, pages 171 à 178.  
 POURCHER Yves, La pauvreté comme enjeu local. La Lozère au XIX<sup>me</sup> siècle dans : La pauvreté dans le monde rural. Paris, Association des Ruralistes Français / Editions l'Harmattan, 1986, pages 269 à 280.  
 SARRAF Béatrice, Au carrefour de deux misères : la prise en nourrice des enfants de l'hôpital de Mende au XVIII<sup>me</sup> siècle. Maîtrise d'histoire, Montpellier III, 1985.  
 TINTHOIN Robert, Le lanifrice de l'hôpital de Mende au début du XVIII<sup>me</sup> siècle dans : Lou Pais, août 1961, pp.107 à 108.  
 VEYRON Thierry, Assistance et assistés à Florac aux XVII<sup>me</sup> et XVIII<sup>me</sup> siècles. D.E.A., Lyon, 1981.  
 VEYRON Thierry, Les pauvres en Cévennes : éléments de méthode pour servir à l'histoire des pauvres et de la pauvreté sous l'Ancien Régime : l'exemple de Florac, dans: Bulletin du Centre d'Etudes et de Recherches...Mende, N°7, pp40-43.

#### SOURCES ARCHIVISTIQUES

A.D de la Lozère.

Pour l'Ancien Régime, la série d'archives où l'on trouve traditionnellement des documents sur les hôpitaux et autres établissements d'assistance est la série H. Pour la Lozère, un inventaire imprimé existe. Il est donc inutile de donner la liste détaillée des documents existants. Peut-être suffit-il de dire les différents établissements hospitaliers et/ou bureaux de charité représentés :

- Le Bleynard
- Florac
- Ispagnac
- Langogne
- Le Malzieu
- Mende
- Saugues
- Sainte-Enimie
- Saint-Germain de Calberte
- Serverette.

A compléter par la série E, où l'on trouve quelques documents concernant le bureau de charité de Saint-Etienne Vallée Française (1601-1790), et surtout une série importante du bureau de charité de Villefort (XVII-XVIII<sup>me</sup> siècles). Voir aussi la série E-dépôt (archives provenant des communes) : série GG pour l'Ancien Régime et Q pour les XIX-XX<sup>me</sup> s.

Pour l'oeuvre de la Miséricorde et le bureau de bienfaisance de Mende, un petit fonds de la série J est à consulter pour la fin du XVIII<sup>me</sup>, et de là jusqu'au milieu du XX<sup>me</sup> s.

Pour les XIX-XX<sup>me</sup> s., c'est la série X qui conserve la plupart des documents administratifs concernant les hôpitaux et l'assistance. Pas de répertoire imprimé. Uniquement un fichier manuscrit à consulter sur place.



Mendiant



Lépreux

MALAUTIÈRES. HOPITAUX MEDIEVAUX ET MODERNES. CARITATS DANS LES CEVENNES DU GARD ET LE BAS-PAYS VOISIN. Quelques données.

Un peu loin: NIMES. Au moins 11 hôpitaux antérieurs à 1713. St.Jacques (dès XIII<sup>e</sup>). St.Antoine (id.). St.Marc (?). H. des 4 Chevaliers (dès XIV<sup>e</sup>). SSts.Jacques & Philippe (dès 1272). N.D. de Méjan (dès 1270). St.Lazare (M.âge). du St.Esprit (fin XII<sup>e</sup>). de St.Jean de Jérusalem (dès XIII<sup>e</sup>). Hôtel-Dieu (f.en 1313 par Ruffi). H.Général (f.1679 par Louis XIV.) Voir: Abbé Azais, La charité à Nîmes. Ménard (opéra omnia). et Archives: de la Ville, Dép. du Gard Série H et suppl. Index alph. en cours d'achèvement par Y.Chassin du Guerny. En fait ce sont les dizaines de milliers de registres des notaires, où les établissements traitent leurs affaires, qu'il faudrait dépouiller.

Hôp. du St.Esprit au PONT-St.ESPRIT (dès 1265). de BAGNOLS (dès 1296). de ROQUEMAURE (dès XIV<sup>e</sup>). Malautière de VILLENEUVE et H.Nouveau à Villeneuve. H. d'UZES : St.Sauveur: probablement celui que Pierre de Nozières fonde le 5 IV 1214, selon l'invent.de l'évêque Robert de Girard (publ.en prép.du Guerny & Pellet), au "Terroir de Roc-Auriol."

En Cévennes ou près d'elles: ALES. Malautière (dès XIII<sup>e</sup>.) H.St.Vincent (M.âge). H."Neuf". (const.1323 sur le Mt.Reclus.) H.des Pauvres (Mgr. de Saulx évêque XVII<sup>e</sup>.) Sans oublier le Temple et St.Jean de Jérusalem, aux Prés St.Jean (dès 1200) Ouvrages fondamentaux: Achille Bardon. Hist.d'Alais de 1250 à 1340, Nîmes 1894, pp.210 à 217. Hist. d'Alais de 1341 à 1461, Nîmes 1896, pp.276 à 279. ( et ses autres ouvrages s/Alais). Sources: Arch.Municip. A.Gard(v.plus haut....). A.B.du Rh. 56 H (St.J. de Jérusalem: ext. de répert.diffusé par L.C.C.). Rappelons que l'H.d'ALES, comme tous autres, eut un patrimoine foncier, dont la Sie. de St.Sébastien d'Aigrefeuille par legs de 1747. A.Gard I E 3151 à 36561.

ANDUZE : Malautière (M.âge).

RIVIERES de THEYRARGUES: H.régionalement célèbre du fait de la sollicitude de Marie-Félice de Budos Mise.de Portes. Voir ouvrages de J.B.Elzière, Hist.des Budos, Ed.Renaissance du Château de Portes 1978. Corresp.de M.F. de Budos avec le Grand Condé, Nîmes 1975. Le 6.10.1691 la Marquise en son testament, fonde cet Hôpital, et un autre encore, sur ses terres des Cévennes. Ce dernier sera au COLLET de DEZE...2 ans.(1700-1702). Puis transféré à St.Germain de Calberte en 1714. Voir ouvr: Abbé E.Durand, plus.titres cités in Elzière, ( op.cit.1978). et A.Hugon, cité in Elzière(ibidem).

LE VIGAN : Hospice als. Hôp. (dès 1190) Voir ouvr.Gorlier, Le Vigan à travers les siècles, Montpellier 1955. p.46. Assistance au Vigan XVI<sup>e</sup>. à XVIII<sup>e</sup>.(op.cit.pp.107 à 108 et 155 à 156) Bureau de Charité (156-157).

Pour un peu partout dans le Gard voir données dispersées in : Chanoine Goiffon, Dict.Topographique...et Monographies paroissiales. Germer-Durand, Dict.Topographique. E.Bligny-Bondurand, ses Inventaires sommaires des A. du Gard et de multiples et riches plaquettes de cet auteur.

Malautières et Hôpitaux en "chaîne" au long du " GRAND CHEMIN PUBLIC DE REGORDANE "

Voir ouvrages de : M.C.Guigne, Les voies antiques du Lyonnais déterminées par les Hôp. du M.âge ( Mem.Soc.Litt.& Arch. de Lyon, 1876) Est émise l'hypothèse que reprendra, l'appliquant au Ch.Public de Regordane comme argument d'antiquité romaine de la " Via ", Grenier, en son Manuel d'archéologie, Paris 1934, VI 2 I Les routes. Enfin, Marcel Girault consacre une thèse à ce Chemin, et donne un condensé (Ed.Lacour, 1986 ). Dans l'ensemble de ses écrits l'auteur admet que le Ch.Publ.de Régordane fut certainement carrossable de mi-fin XIIe. aux environs de 1340. Retourna au seul usamuletier durant 350 ans environ ; "rendu aux roues" vers 1700... Avant un "boum" d'équipements multiples du XIIe, il affirme, ulcérant certains, que nous n'avons pas de preuve d'un état carrossable. Ces équipements, au sens large, sont: Des églises paroissiales & chapelles - avec certaine alternance de Saints patrons apotres et de saints patrons martyrs-non apotres qui intéressa M.de Fonttréaulx 30 ans avant J.B.Elzière (Congr.Fed.Hist.Lang.Med.& Roussillon à Mende...vers 1953..?) - " Ca colle à peu près bien" de St.Hilaire de Brethmas jusqu'à La Bastide. " Des "Castra " et " Villae" avec donjons carrés ayant un air de famille, ( v. J.Pellet in L.C.C. N°65 1985). Des instaurations de multiples péages par tous les seigneurs, divers évêques n'étant pas les moins pressés d'en créer ou de réglermenter ou contrôler des gens qui sont-ou sont contraints de devenir - leurs vassaux,(voir Ch.Porrée in Arch.Gévaudanaises..) Enfin le Tiers-Etat entre bientôt en scène : chartes des Libertés d'Ales vers 1200, de Génomhac 1228, 1234, etc. C'est entre début XIIIe et 1320 que les textes nous révèlent, enfin, " Espitals, Malautieyras, Caritats " sans toutefois que nous puissions avoir la moindre idée de leurs âges respectifs. En 1321, Peyre de la Roca, lèpreux fait reconnaissance féodale à l'évêque d'Uzès pour la Malautière de Génomhac(B.de la Font Not.) Après disparition de la lèpre leurs asiles deviendront les lazarets des pestiférés ( XIVE à XVIIIe). Les bien fonds seront réunis aux patrimoines des "Espitals & Caritats" ( Compoix & Terriers de Génomhac et d'alentour).

Voici quelques maillons de la chaîne du Sud au Nord:

ALES. voir ci-dessus.

LE MAS-DIEU : Hôp. dès 1223. Malautière dès 1357.

PALMESALADE : Nombrx. legs-piés XIVE. ( dépts.J.Pellet).

PORTES : Mêmes sources: les notaires (minutes, grosses).

GENOLHAC : Malautière près Pont de ce nom au Sud. ( V.pl.ht.)

Espital à la sortie nord de la Ville, près du Pont.

Caritat omniprésente dans les testaments.

CONCOULES: "Hôpital pour les pauvres passants"(f.1678 p. le

Sgr.Victe. de Brézis.Inv.Chart.Castanier:liasse 5 ).

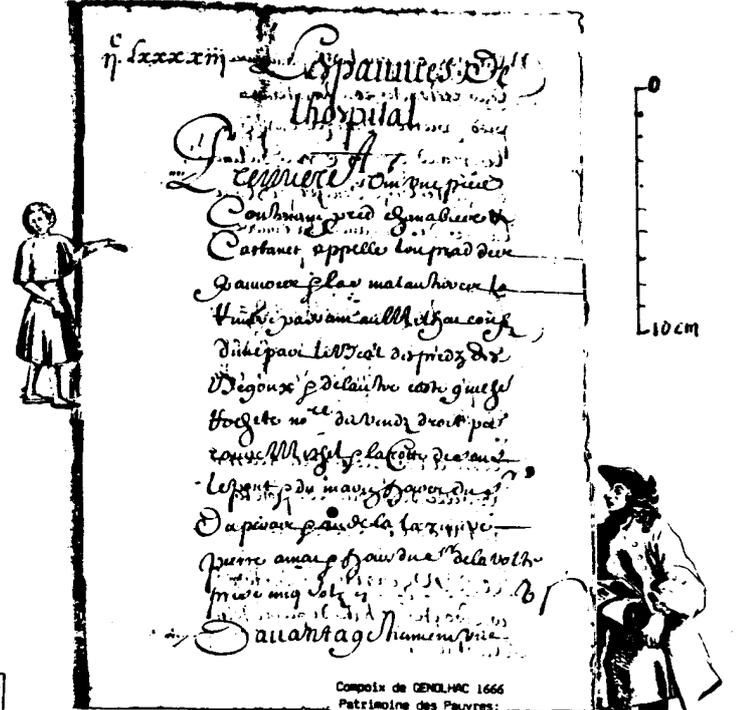
Sud de VIELVIC : La Malautière & vallat de ce nom.

VILLEFORT : Espital, Caritat etc.....Mais c'est la Lozère, quoiqu'en Uzège, et nous sommes ici chez Madame Duthu.

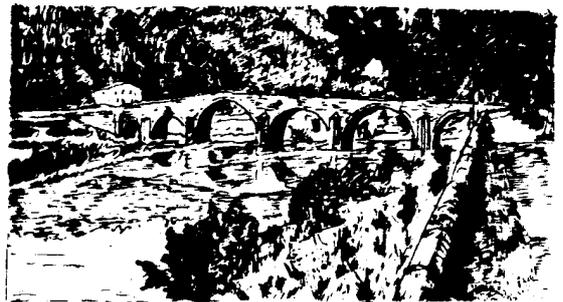


J.P. Lap. Livre d'Oratoire de la Malautière

Jean PELLET



Compoix de GENOLHAC 1666  
Patrimoine des Pauvres:  
1° les malautières...



6 AOUT 1986

SAINT JEAN DU GARD

RASSEMBLEMENT ANNUEL

DES CHERCHEURS CEVENOLS

ASSEMBLEE ANNUELLE DES CHERCHEURS CEVENOLS

La rencontre estivale des Chercheurs Cévenols a eu lieu le 6 août 1986 à SAINT-JEAN du GARD, en la Salle Stevenson, mise à notre disposition par Monsieur le Maire grâce aux bons offices de Daniel TRAVIER. Nous les remercions tous deux.

Etaient présents Mesdames et Messieurs:

B.ATGER. R.AUBIN. Ev. et Y.BRES. F.BRETON. R.CALCAT. M.CHALEIL. L.et S.CHAMSON. J.DAUTUN. R.DEBANT direct. arch. Gard. E.DUMAS. A.DURAND-TULLOU. H.DUTHU-LATOIR direct. arch. Lozère.J.B. ELZIERE. R.GRANIER. Y.CHASSIN du GUERNY. Dr.C. LAFFONT. G. de LEYRIS et ses deux fils. Ph.MERLE. S. et J.METGE. A.NICOLAS. N.PASCAL. J.N. PELEN. J.PELLET. A et F. PENCHINAT. Jq. POUJOL. M.et R.POUJOL. O.POUJOL. N.PRIVAT. R. de SABOULIN-BOLLENA. M.A.SCHOEN. D.TRAVIER. J.P. VRIET.

Etaient excusés : Mesd. et Mess. B.BARDY. Pr.R.BOSC. G.COLLIN. J.GALZIN. B.LAPORTE. J.ROGER. J.SALLES. M.le Pr. CHOLWY.

Jean PELLET remercie Madame Jean-Francois BRETON d'être venue à Saint-Jean du Gard nous aider : présence vivante du couple, qui, par dix ans d'incessante sollicitude, organisa, développa L.C.C. et fut l'âme fidèle de ses Assemblées.

Le président évoque cet été 1985, où, à quatre semaines d'intervalle, nous perdions deux de nos frères, symétriques et complémentaires: Roger CUCHE ,éveilleur de vocations, maître en Metier de chercher, cin-  
quante ans durant brodeur d'une tapisserie de millions de données. Jean-Francois BRETON , infatigable  
stimulateur de la rencontre des gens, réalisateur né qui donna forme concrète aux rêves des autres, coordi-  
nateur tenace , discret modérateur, conscient du possible et sachant en repousser les limites.Tous deux  
les plus généreux des amis et les hôtes les plus accueillants. Nos yeux ne les voient plus ,nos oreilles  
n'entendent plus ces deux voix - aux tonalités si différentes. Dieu les avait mis parmi nous ,que son nom  
soit loué.

Pour la poursuite des tâches, dès cet août amer de l'an passé, beaucoup ,en L.C.C. et alentour, jugeaient  
du regard le vide creusé. Le rédacteur survivant, au moins autant que chacun mesurait du regard combien  
allaient nous manquer tant de qualités propres, de moyens et de disponibilités. C'est en face de telles  
perspectives que deux organisations fraternelles au L.C.C. l'une plus que lui ancienne ,confirmée, influen-  
te et nombreuse, l'autre dotée de compétences diversifiées et savantes , de moyens matériels et de son  
autorité d'Etablissement public -sans compter le temps plein de certains-firent offre d'aide ,voire de  
symbiose. Mains secourables dont L.C.C. accepta de tout coeur le principe.Durant les mois qui suivirent  
il nous parut cependant souhaitable et de bonne auto-discipline, que notre groupe s'astreigne à l'effort,  
en ne demandant, au moins dans un premier temps que le moins possible à des aides venues d'ailleurs que de  
sa modeste équipe.

Tout, en somme eut été possible ,après tout. L.C.C. aurait pu et pourrait devenir une section spécialisée  
du CLUB CEVENOL.... ou un organe contractuel et prestataire de services en étroites relations avec le  
PARC NATIONAL DES CEVENNES- qui déjà nous subventionne avec tant de générosité- et l'ECOMUSEE de la Montagne  
de LOZERE, vaste classe verte si proche de nos voeux.

Un an est passé et la publication, retardataire certes, est parue.Des passations de responsabilités de  
Secrétariat ont causé mille agacantes " bavures " en fait de correspondance, abonnements, réabonnements,  
etc. Merci pour la patience des uns, nous sollicitons celle des autres avec contrition et propos ferme de  
faire de notre mieux. Tout pesé, l'aide du CLUB en matière de fichier abonnés, par exemple, pourrait nous  
être de grand prix. Pour des travaux matériels de traitement de texte, maquette ,voire impression , celle  
du PARC, l'autre grand frère,sera peut-être un jour nécessité transitoire ou durable. Cependant l'existence  
d'un L.C.C. autonome, " infime P.M.E. culturelle pour les Cévennes" , nous semble richesse devant perdurer.

Les doubles casquettes de tant de nous rendent tout aisé. " Merci en attendant ! "

Le COMITE DE REDACTION DE L.C.C. administrateur statutaire de FONT-VIVE, a coopté comme ses nou-  
veaux membres : Monsieur Roland CALCAT, longtemps Président. Monsieur Didier POTON professeur d'histoire.

Appel pressant est lancé à la relève des vieux par de plus jeunes. Les actuels responsables de L.C.C.  
espèrent vivre encore un peu , et si possible réaliser d'intéressantes recherches; mais ils demandent à  
leurs cadets des 30 à 50 ans de se préparer à leur succéder pour les taches d'organisation et gestion.

J.F.BRETON lui-même le souhaitait et en faisait part. Mais lui, au moins avait le don de repérer et recru-  
ter les gens : collaborateurs voire successeurs. Nous déplorons d'être moins doués sur ce point.Le pluriel  
n'étant pas de majesté. En sus des 30 à 50 ans, n'y a-t-il pas de verts retraités plus disponibles que  
les travailleurs dits libéraux voués à jouer les Maitre-Jacques jusqu'à 65 ans ou plus?

#### LES FINANCES DU LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

La parole est donnée à Monsieur François PENCHINAT trésorier du Lien des Chercheurs Cévenols et de l'Asso-  
ciation Font-Vive, pour le rapport des comptes financiers de l'année 1985.

"L'arrêt des comptes de l'année 1985 permet de dire que les recettes ont largement équilibré les dépenses.

Nous avons en effet enregistré:

abonnements .....	17.425.00
Vente de documents.....	6.614.00
Total.....	24.039.00
A quoi il faut ajouter la subvention du P.N.C. pour...	7.000.00
soit.....	31.039.00

Au chapitre des dépenses il est noté:

Impression de 4 numéros.....	10.578.02
Frais de secrétariat.....	4.200.00
Tirages.....	8.157.30
Divers.....	1.230.90
Total.....	24.166.22



Homme de robe.



L'amélioration de la situation financière est le fait de ce que seulement 4 numéros ont été routés , au lieu de 6 l'année précédente. Il y a cependant lieu de considérer une très importante augmentation des frais d'imprimerie et de routage dont on doit tenir compte dans le budget 1986."

Le Trésorier a rendu ses comptes. Rappelons de plus qu'une subvention des Affaires Culturelles nous a été attribuée pour " Bibliographie-Iconographie des Cévennes", à parachever. Que le Parc nous a renouvelé cette année son aide malgré de dures compressions budgétaires. Qu'en vue d'encourager les travaux monographiques qui la concernent , une petite commune vient de nous annoncer une aide de 1000 francs. Puissent d'autrement puissantes collectivités imiter un tel exemple. Mais il incombe à nos travaux d'aiguiser leurs désirs. Réhabilitons les monographies, genre si décrié: des exemples récents de très bonnes sont sous nos yeux . Et si goûts et charismes l'exigent , partageons à 2 ou 3 les siècles ou les regards.

En raison des dernières recommandations de notre Trésorier, la rédaction de L.C.C a pris la décision de poursuivre, quand des textes ou documents importants le nécessiteront, l'impression et la diffusion de tels travaux " hors bulletin " , mais à la condition qu'une sérieuse prospection du marché pour les plus petits , offre des perspectives d'écoulement rapide de la majeure part des tirages. Pour des opérations plus lourdes ( confer Boifils de Massane , Mas-Aribal ..... ) aucun tirage ne sera décidé sans commande ferme avec souscription effectivement réglée. De plus les Chercheurs cévenols sont invités à chercher... à obtenir de leurs amis et connaissances leur adhésion à notre Association qui ne pourra continuer activités et publication sans un certain effectif de cotisants réguliers....et ponctuels. Amen.

#### LE BULLETIN : SES MOYENS SES EXIGENCES

Comme décidé , L.C.C. s'est efforcé de donner 3 numéros de 16 pages par an. A thèmes pré-établis, d'où bonne part des pages à ce consacrées, avec maintien voulu de tous des rubriques traditionnelles : analyses de travaux, nouvelles archivaires, questions, réponses, etc. On note une baisse du nombre des questions posées autres que généalogiques. Mais nous recevons un gros courrier de personnes qui voudraient que nous réalisions pour elles des recherches. Nous nous efforçons de les décider à "participer" en adhérant au L.C.C.

Baisse que chacun constate du nombre des Réponses . Touchant échanges et correspondances entre chercheurs, L.C.C. en a permis beaucoup et atteint là un de ses buts. Mais comme le soulignait J.F.BRETON, avec une annuelle insistance, il y va de la respiration et de la survie même du Lien, toutes telles relations, même devenues durables et fécondes, " DOIVENT A TOUT PRIX APPARAÎTRE - au moins sommairement dans le bulletin en sus des contacts directs - qui, in-extenso, rempliraient des volumes. Un exemple: ceux de X avec Y. Il importe que MM. N et Z ,lecteurs provisoirement assidus de L.C.C. connaissent existence et thèmes généraux de telles relations en cours. Cela n'exige que quelques lignes sobres, grace aux-quelles d'autres relations pourront s'établir. En langage d'électricien : " Court-circuitez tant que vous voudrez, mais SHUNTEZ vos courts-circuits dans notre pauvre bulletin." Ces circuits dérivés maintiennent l'intérêt de nos "papiers" et donnent lieu au recrutement des nouveaux abonnés qui remplaceront les las , déçus ou inconstants qui s'éloignent.

La rédaction a pris bonne note des remarques reçues à propos de la grosseur du caractère , dont dépend l'ampleur de la matière insérée. Les points de vue exprimés formant deux camps symétriquement contradictoires on gouvernera au centre et au mieux.

La parole est donnée à l'alter-ego des Rédacteurs , fraternel ami du survivant et beau-frère de celui qui nous a quittés : Monsieur le Préfet POUJOL. qui passera en revue l'année et plus en détail l'été.

Comme il ne le dira pas, nous rappellerons que nos bibliothèques historiques se sont enrichies en 1986 de son très bon ouvrage sur le personnage le plus controversé des trois derniers siècles chez-nous : l'Abbé du CHAILA Ce qu'on savait, tant bien que moins bien, de la vie publique de " l'Inspecteur " bourreau ou martyr, matière d'une part importante du livre, s'éclaire du jour tout à fait nouveau qu'y projettent les chapitres sur les racines et la jeunesse , tirés d'inédits et où M.POUJOL fait oeuvre de découvreur. Un exemple à suivre à propos d'hommes plus ou moins célèbres . Mais une tâche exigeant des dons que n'ont pas toujours les spécialistes de la célébrité.

Monsieur POUJOL évoque d'abord et illustre la maxime testamentaire de J.F.BRETON en son dernier éditorial. " Quelles que soient les situations il faut rester fidèle."

Dans sa revue des travaux récemment parus M.POUJOL évoque:

L'Histoire de la GUERRE des CEVENNES de H.BOSC: 2 tomes parus, le troisième prochain.

La publication très documentée des LETTRES de MARIE DURAND.

Les travaux de Didier POTON sur la ville qui nous accueille dont son article en L.C.C. N° 65 fut pour nous l'aperçu : modèle de rigueur universitaire et de concision. Microgéographie sociale en la longue Rue !

Au même N°. les quelques pages de J.PELLET sur Génolhac avec plans pour 1892. 1892. 1666. 1515. et où sont proposées méthodes et résultats dégagés de la "Restitution Regressive" à partir des Compoix, Terriers, Minutes.

Les articles parus en notre N°. 66. " sur Bêtes et Gens ". Fine analyse ethnologique par A.DURAND-TULLOU sur le Piégeage des Grives. Histoires de loups vers 1800 par J.ROGER. Libres propos du conteur Paul DELEUZE sur diverses bêtes des alentours de Génolhac. Fiorettis archivaires connexes en Lozère et Cézenne. Bêtes dans le Blason.

Aux ANNALES SCIENTIFIQUES du PARC : le très bon travail de notre ami GALZIN sur les CHATAIGNIERS et les Vignes à travers les vicissitudes climatiques du PETIT AGE GLACIAIRE que peut mettre en évidence l'exploitation des cadastres, compoix, nuances et autres pièces foncières de par une toponymie où les radicaux jalonnent les espèces et les conduites culturelles, au sens large. Les suffixes, eux, de par ce que l'on sait de l'évolution linguistique, servant tels des "fossiles d'étages", à donner une "fourchette" de datation aux noms et à ce qui fut nommé. Résultat parmi d'autres: Châtaigniers et vignes vers la fin des "Temps romans" existaient à des altitudes plus élevées de 200 à 300 mètres que les limites climatiques supérieures ultérieures, et actuelles, que nous leur connaissons respectivement.

Les deux Volumes imposants et copieux de Monsieur BUFFIERE : CE TANT RUDE GEVAUDAN. Vaste tour d'horizon depuis la géographie physique et la préhistoire jusqu'à l'histoire moderne et à la prospective même, via tout ce qui est entre les deux. Avant ce livre son potentiel lecteur n'eut pu aborder ce qu'on y trouve qu'au prix d'un ratissage des 160 ans de Revue de la Société des Lettres et des données dispersées en cent ouvrages introuvables des Porrée, André, Remize, Lescure, Delon, Balmelle, Morel, Prunières, Peyre, Bardy etc.

Une HISTOIRE de MENDE au XIX<sup>me</sup>. siècle de M. HORVATH.

Présentés ou évoqués : La REVUE DU GEVAUDAN en sa nouvelle et attrayante présentation. Le numéro de CAUSSES et CEVENNES s/ le thème "FOIRES et MARCHES". La réalisation de 3 COLLOQUES pour le TRICENTENAIRE de la REVOCATION. Quelques temps forts enfin du présent été: 9 Août LOU PAIS à la CANOURGUE. 19 Août LE LIVRE en FETE à VIALAS. 18 Août LES VIEILLES MAISONS FRANCAISES aux GORGES du TARN. 30 et 31 Août LE CLUB CEVENOL à VEZENOBRE. Et le 7 Septembre l'ASSEMBLEE du DESERT au MAS SOUBEYRAN.

Le président remercie M. POUJOL et lui souhaite bonne marche pour sa nouvelle entreprise : une étude sur la Guerre des Cévennes où il se propose de localiser, identifier, compter, lieux, gens, combattants, victimes et dégâts matériels. Tache que pour notre part nous trouvons écrasante dans les seules et étroites limites de notre tout petit pays. Longue vie à notre ami!



LE TOUR DE TABLE

Les personnes présentes sont priées de faire part de leurs travaux, projets...et remontrances éventuelles.

M.R. de SABOULIN-BOLLENA. Poursuit des dépouillements sur période XV<sup>me</sup>. Révolution en Gévaudan surtout occidental: Vie quotidienne au sein des communautés villageoises et autour de quelques lignées de gentilshommes et notables vivant au Pays.

Le Docteur C. LAFFONT. Son chartrier offre des lettres inédites sur la période de la GUERRE des CEVENNES. Il s'efforce de les analyser en vue d'une contribution sur cette période tragique. Mais il a l'élégante modestie de requérir pour cette tâche l'aide de spécialistes.

Madame SCHOEN travaille dans les archives de St. Jean du Gard, en étroite collaboration avec Didier POTON.

M.B. ATGER prépare une édition critique des lettres de Messire VIDAL Prieur de MIALET dans les tristes années de la GUERRE des CEVENNES.

le Colonel de LEYRIS est soucieux du sort actuel et futur d'un travail magistral et inédit sur la grande "tribu" des LEYRIS de Chamborigaud dont ceux de Génolhac étaient une branche et la lignée des VERNISSAC et CAMPREDON un rameau: le sien. Travail, chacun le sait mené à bien par Roger CUCHE, qui ne cessa jusqu'à sa fin d'y trouver matière à retouches et compléments. Nous faisons part à ce fidèle ami de notre espoir que ce travail puisse parvenir à sa diffusion, ce qui demandera un temps de discrète patience. De mêmes soucis sont exprimés par d'autres à propos des notes du regretté Abbé de GIRARD, dont partie serait à l'Evêché de Nîmes.

Monsieur R. DEBANT Directeur des services d'Archives du GARD prépare avec la Société d'Histoire du Protestantisme un colloque sur l'EDIT de TOLERANCE.

Pour Madame DUTHU-LATOUR Directeur des services d'Archives de la Lozère, l'été est saison des tâches multiples et de l'extrême activité. Elle s'inquiète du TEMPS CEVENOL et des perspectives à venir de ce monument.

En réponse, Daniel TRAVIER nous donne les dernières nouvelles de cette lourde entreprise, ses aléas et difficultés, l'avenir de ses parutions. Mad. DUTHU-LATOUR prépare pour le L.C.C. "Malautières, Caritats ...."

M. Jean DAUTUN poursuit des travaux au canevas généalogique, mais de ce que J.F. BRETON appelait la généalogie rayonnante, stade mature de nos oeuvres, en somme, où bien au delà de l'obligatoire canevas, l'on retrouve, situe et fait revivre le quotidien de la vie jusqu'aux portes d'une intimité presque inaccessible dont les bons textes, à des heures bénies, nous livrent parfois de courts aperçus. Terroir: Portes et la Grand'Combe.

Madame R. AUBIN, porte-parole d'un fils botaniste universitaire, dit le souhait de ce jeune savant d'une vaste remise à jour de la Botanique Cévenole: des taxons inédits ou peu connus de la communauté qualifiée elle-même sont évoqués. L.C.C. n'est pas Naturaliste mais porte le plus vif intérêt à toute part des sciences

"non humaines" dont les matières interagissent avec les nôtres dans notre "mitoyenneté". Plantes cultivées, médicinales, toxiques, champignons, par exemple. Suit une brève conversation sur le Tournesol de Gallargues le Montueux, pigment des enlumineurs.

M. DUMAS (Lasalle) voudrait plus de "coordonnées" précises pour les poseurs de questions. Mais L.C.C. n'en peut donner que dans les limites qu'impose la discrétion voire la sécurité même de maisons, souvent de séjour intermittent, dont le calendrier ne doit pas être trop publiquement diffusé. (Recommandations par nous reçues) Si les cambrioleurs nous lisaient?...

M.Y. BRES travaille à une toponymie à mailles fines du bassin du Rieu Malet, l'affluent Nord du Tarn au Pont-de-Montvert, au Nord du parallèle de Rieumal. Panneau de Montagne de Lozère d'une quinzaine de kilomètres carrés. Il faudra qu'il exploite à Marseille le fonds de Gap-Françès en Sie.H. Et à Mende le Chr. du CHAMP. Et à Nîmes un peu du Chr. de Villevieille.

M. Jq. POUJOL prépare la publication, par le CLUB CEVENOL?... des actes du Colloque de Valleraugue, et, à la S.H.P.F. d'un livre, en projet, du Colloque de Paris.

M. NICOLAS poursuit sa belle oeuvre de dessin et de photographie. Paysages, bâtiments, flore, bêtes et gens, intérieurs, scènes de la vie, documents ethnographiques sur la Terre et les Métiers. Pour notre émerveillement toujours renouvelé.

M.P. METGE fait sa généalogie.

M. Lucien CHAMSON dépouille en Vallongue entre St. Hilaire de Lavit et le Collet de Dèze. Il est neveu à la mode de Bretagne de feu notre illustre Président d'honneur.

M. PRIVAT nous fait part de l'état actuel des classements de la documentation que les chercheurs peuvent trouver au MUSEE du DESERT. Bref débat entre lui et M.R. POUJOL sur les objets reliques de l'Epoque des Guerres et particulièrement (voir Banc de l'Abbé, par exemple) sur la teneur des étiquettes et pancartes qui commentent de tels objets....

Madame PENCHINAT se garde bien de mettre en avant, mais on s'en charge, ses anciens travaux demeurés inédits: Un diplôme pour le quel elle étudia vie et caractère de Mgr. d'Adhémar de Monteils de Grignan, Evêque d'Uzès au XVII<sup>me</sup>. L'auteur accepterait de revoir cet ouvrage en vue de nous en faire profiter.

J.B. ELZIERE centre ses recherches sur le Pays Viganais, Terre d'Arise, aux temps pré-romans à romans. Temps captivant aux très rares documents écrits, mais pour les quels l'archéologie moderne laisse espérer du nouveau. (Une fouille de sauvetage au Vigan même par exemple) Rappelons qu'après une longue présence wisigothique vint l'avancée franque qui réagença selon ses vues politiques, religieuses et culturelles toute l'organisation de ce pays, dont, probablement le choix des saints patrons d'Eglises: une question parmi d'autres que se pose notre ami, et dont réponses partielles peuvent émerger de données postérieures, aux fonctions de "marqueurs" ou organes témoins. M.R. POUJOL trouve en de tels propos quelque hermétisme.

Nos assises sont peu familières de ces hautes époques "pré-archivaires"! Dans sa réponse M.J.B. Elzière tient à rassurer toutes personnes que pourrait inquiéter l'aspect un peu ardu de ce qu'il vient d'évoquer avec la brièveté aujourd'hui obligatoire. Bien sûr, si une telle étude, en cours ou très avancée, devait être exposée, elle ne le pourrait qu'au prix de longs développements, précisant: les problèmes posés, les démarches d'esprit et les méthodes, les résultats enfin. Cet ensemble de recherches concerne une large part du Viganais.

En est part intégrante la fouille projetée qu'il réalisera en septembre, en accord avec Mad. Durand-Tullou, sur un "tas de cailloux" voisin de Rogues d'où il espère exhumer les restes d'un très vieux sanctuaire signalé par des documents écrits de cet âge roman où le monument était déjà vieux! Cette vieille chapelle fait partie de celles dont le vocable même pourrait constituer un repère pour une datation approchée, ce qui n'est pas sans rappeler la démarche d'esprit de notre ami M. Galzin avec ses suffixes.

M.J.N. PELEN. Approfondit ses recherches sur l'identité cévenole, les traditions orales, l'univers mental des cévenols. Puis, il nous parle, lui aussi, des perspectives d'avancement du "Temps Cevenol". Evoque l'imposant travail de géographie et d'histoire qu'accomplit M. Olivier Poujol pour ce grand ouvrage. Il attire l'attention de tous sur trois documents importants, parus ou devant paraître:

La BARQUE qui ALLAIT sur l'EAU et sur la TERRE de Nicole Coulomb et Claude Castell, passionnant recueil ou ces patientes chercheuses "à l'écoute du Mont-Lozère", délivrent en toute sa richesse le répertoire de Marcel Volpilière, paysan de Rabeyrals, né 1919, conteur à ses heures.

Les travaux d'Anne Vourc'h sur la TRAQUE du SANGLIER en CEVENNES, si proches, eux-aussi du monde évoqué par le précédent ouvrage.

Ceux, enfin, de G. Fontanne.

Mad. A. DURAND-TULLOU, parmi d'autres taches, étudie Fulcrand II d'Assas compagnon de Rohan, début XVII<sup>me</sup>.

M.Y. CHASSIN du GUERNY examine, classe, sauve parfois des pièces fugitives... Parachève un index général des Séries C, E, G. H. (+supplément) des Archives du Gard: Index de tous noms ou matières trouvables aux Inventaires sommaires des dites séries, ou les travailleurs débutants et même expérimentés, trouveront de précieux fils d'Ariane à travers ces denses colonnes. Puis en réponse à certains, M. du Guerny parle du statut des archives privées. "Les archives privées sont des meubles, civilement et pénalement. Il en est de même des fonds de notes d'érudits ou chercheurs, demeurées inédites, souvent oubliées, parfois perdues, détruites après avoir dormi quelque part après décès de l'auteur. Leur sort dépend de la volonté des propriétaires ou bien-tenants de fait." Qui ne soupire pour des trésors en "rétention", de surcroît menacés de perte définitive

Dans l'anxiété ou l'amertume l'on se demande où sont les solutions. M. du Guerny rappelle alors le travail fait par les services d'archives ces dernières années." Des détenteurs de fonds veulent conserver la propriété d'iceux . Deux formules sont offertes: 1°. Dépot confié aux archives publiques sans aliénation durant 50 ans. 2°. Séjour temporaire des collections dans le dépot public qui réalise avec soin et compétence un classement avec rédaction d'un répertoire avec index, microfilm toutes parties du fond dont la perte de contenu serait un évènement irréparable pour la transmission du Patrimoine historique. Restitue le fond classé , étiqueté protégé matériellement au propriétaire de ce " meuble".(Sans frais pour lui..). Les chercheurs pourront travailler sur microfilm sans aller importuner le détenteur. Sans obliger ce dernier à l'inévitable surveillance d'une "salle de lecture" , les risques d'indélicatesse n'étant pas nuls pour autant , non plus que "l'érosion" des pièces fragilisées etc. Quoi que décident ou pratiquent les détenteurs , par la suite le film offre une irremplaçable sécurité, pour la satisfaction générale. "

J.PELLET qui est lui même détenteur d'un fonds ainsi traité, atteste que, pour ses propres travaux ou ceux de collègues usagers, le repérage des pièces est devenu beaucoup plus aisé, rapide ,le travail plus efficace, depuis un séjour à Nîmes initialement vécu comme un sorte de "creve-coeur". Il est même des pièces dont il n'a appris l'existence qu'après cette opération, ce qui se conçoit facilement dans le cas d'un chartrier de plusieurs centaines de liasses.

M.CHALEIL parle du grand'Oeuvre de M.Bosc sur la GUERRE des CEVENNES. Il fait appel à tout apport d'icongraphie inédite pour le Tome 1704-1710.

M.Roland CALCAT. Depuis peu retiré au Gras de Chambonnas y est "entré en recherche" par vocation tardive comme J.F.Breton il y a douze ans , et comme lui , avec détermination, passion et les pratiques méthodiques peut-être acquises aux ASSEDIC qu'il dirigea.(N.D.L.R. progrès remarquablement rapides ). Territoire : Du Pays des Vans à Prévencières, patrie des siens, du côté paternel depuis le XIIIème. Comme pour beaucoup de nous : canevas de départ axé sur des lignées, puis travail rayonnant à la rencontre de l'histoire des lieux , des communautés, des pratiques agricoles, structures sociales , des moeurs, de la vie religieuse , etc. Il est en étroit contact, chaque été, avec M.SCHNETZLER font-vivien de jadis , universitaire vanséen , lequel a réalisé des études très pénétrantes de sociologie à travers les sources notariales et les Compoix. M.Calcat entreprend maintenant l'exploitation topographique du compoix de NAVES et l'étude historique de ce captivant village-castrum où des Calcat, venus probablement de Prévencières et la Garde-Guérin vécurent aux XVII-XVIII-XIXèmes siècles.

L.C.C. charge notre ami Calcat de nous représenter au pays des Vans, d'y susciter des vocations de chercheurs , de recruter des adhérents.

M.MERLE montpelliérain aux racines gabaies fait de la géographie ancienne. Il est le fils d'un médecin que J.Pellet connut jadis passionné par la saga des anciens Merle de Serverette. Après ce long Tour de Table, comme les voulait notre ami BRETON, la rencontre d'été 1986 prend fin vers 18H.



## TRAVAUX RECENTS, ETUDES EN COURS

LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES DANS LES CEVENNES ET LE BAS-LANGUEDOC  
1685-1985

Actes du Colloque de Nîmes ( 22-23 novembre 1985 ) organisé par les sociétés d'histoire du protestantisme de Nîmes et de Montpellier. Editions Lacour , Nîmes , 1986 175 pages.

L'idée est fondée de relier dans un même colloque les Cévennes au Bas-Languedoc Nimois tant les liens de foi et de souffrance sont alors évidents entre la plaine et la montagne. le proposant Fulcrand Rey , nimois , arrêté à Anduze et pendu à Beaucaire le 8 juillet 1686, a signé de sa vie cette unité d'histoire vécue dans l'un de ses moments les plus injustement tragiques. ( communication de Jacques Delteil). Les actes du colloque de Nîmes présentent une communauté vivante, malgré vexation et tourments ( confer la législation anti-protestante de 1661 à 1685 par Henri Dubled ), jusqu'à la veille de l'étouffement final fidèle à son message évangélique, tant dans les églises du colloque d'Anduze ( Didier Poton ) que dans un village de la plaine: Codognan (Pierre Fanguin ). En 1683 , l'affaire de Saint-Hippolyte réunit dans le dérisoire et sublime Camp de l'Eternel des manifestants plutôt que des révoltés, mais ces " faibles mutins" attirent dans les Basses Cévennes les premiers mouvements de troupes royales ( Charles Delormeau ). Grâce aux papiers laissés par les informateurs du Grand Condé et conservés à la bibliothèque du château de Chantilly, nous sommes renseignés sur l'avant et sur l'après révocation dans les Cévennes orientales proches de Portes , Alès, Lussan ou Uzès ( Frank Delteil ).

Le bannissement des pasteurs du Bas-Languedoc et des Cévennes laisse à dessein et un temps seulement le troupeau réformé désorienté. La question de leur abjuration ou de leur exil fut vivement perçue et débattue par les contemporains, sans attendre les historiens et leur sévérité ( Pierre Petit ). Installé à Montpellier en septembre 1685, le nouvel intendant du Languedoc Basville édifie son système de gouvernement afin de quadriller

les régions massivement de la R.P.R., s'adaptant aux situations locales des diocèses d'Uzès, Mende et Nîmes, utilisant les hommes en place, aussi différents par leur statut ou leur caractère, que le rugueux abbé du Chaila ou le prédicateur de cathédrale Esprit Fléchier. ( Robert POUJOL ). Un des éléments de cette politique de gouvernement religieux fut la pénible création de l'évêché d'Alais, distrait à des fins répressives de celui de Nîmes en 1694. ( Annie Talazac-Laurent ). En 1759 Mgr de Beauteville évêque d'Alais créa dans sa résidence une Maison de la Providence ( destinée à l'éducation des jeunes filles de familles nouvelles-converties peu aisées ) à l'école de la Providence de Nîmes étudiée par Robert Debant. Peu avant sa mort l'évêque déclarait à ses familiers que l'Institut de la Providence " justifiait à ses yeux la création d'un évêché des Cévennes à Alais " (1). Une des traces matérielles de cette politique de force ( avec la construction des chemins royaux ) reste celle des citadelles royales de Nîmes, Alais et Saint-Hippolyte ( la citadelle projetée au Vigan resta dans les cartons des ingénieurs du Roi ). Leur place dans l'évolution de la fortification est à redécouvrir, même si elles furent inutilisées militairement parlant. Elles affirmèrent la main mise du Roi sur trois villes clés dans une région insoumise et à défaut de rôle opérationnel " les trois forts inutiles firent au moins de bonnes prisons " ( Nicolas Faucherre ).

Deux communications évoquent enfin le Refuge, sujet traité dans le colloque complémentaire de Montpellier: "La Révocation et l'extérieur du Royaume". ( Actes réunis par le professeur Michel Peronnet, Montpellier-Mil-lénaire, 1985, 405 pages ).

Tels sont les thèmes des communications regardant nos régions. Remercions le pasteur René Grossi, maître d'oeuvre principal de ces journées, d'avoir réuni et fait travailler des historiens très divers (2), afin de marquer quelques unes des implications de la politique de la Révocation dans le Bas-Languedoc et les Cévennes.

Olivier POUJOL

(1) Jean de Girard de Coehorn: l'évêché et les évêques d'Alais. Précieuse brochure posthume publiée dans la semaine religieuse diocésaine de l'église de Nîmes N° 22, 1973.

(2) Jean-François Breton qui avait participé à la préparation de ces journées devait y parler de " La Révocation et l'économie agricole régionale " .

#### LE CHATAIGNIER TOUJOURS ET ENCORE

La production cévenole sur le châtaignier ne se tarit pas.

En 1975, numéro spécial de Causses et Cévennes sur le châtaignier

En 1980, Daniel Travier présente dans le Temps cévenol un excellent panoramique illustré sur la châtaigneraie ( la civilisation du châtaignier, son implantation et sa présence dans le pays, le discours sur l'arbre ), sur les soins dus au châtaignier, sur la châtaigne, ramassage, séchage, consommation des fruits frais ou séchés .... ), sur le bois de châtaignier et ses utilisations. ( Le Temps Cevenol, volume IV, les activités agricoles 1 ).

En 1986 le forestier Jacques Galzin ( Prafrance, 30140 Anduze ) livre ses premières conclusions sur le déboisement et la plantation de châtaigniers en Cévennes, en prenant comme source de documentation une utilisation systématique et minutieuse des lieux-dits du cadastre établi au début du XIX<sup>me</sup> siècle. Car à des époques diverses ( historiquement et territorialement à délimiter dès la première moitié du Moyen-Age ), les châtaigneraies ont été plantées, détruites, abandonnées, restaurées ou arrachées .....

Mais cette étude nous permet aussi de mieux connaître l'aire ancienne d'autres essences adaptées aux climats locaux et aux sols des Cévennes. ( Annales du Parc National des Cévennes, N° 3, Florac, 1986 ).

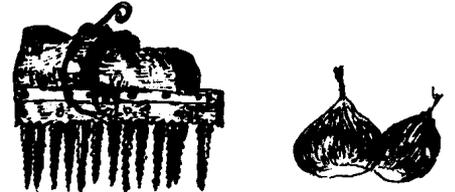
Mais ce sont aussi à présent des études générales qui complètent ou déplacent la problématique sur un sujet où tout n'a pas été dit.

En 1985, Ariane Bruneton- Governatori s'interroge dans les Annales sur le discours idéologique tenu en France devant la Châtaigne. Pour de nombreux cévenols, le châtaignier fut l'arbre de la Providence, point de vue souvent invoqué par les partisans de l'arbre: " un présent dont la Providence a gratifié l'homme de certaines contrées comme pour les dédommager de leur infertilité ". Pour d'autres, c'est l'arbre des pays de misères ou une nourriture de rustres; au XVII<sup>me</sup> siècle, pour des administrateurs modernistes c'est le meilleur support de la paresse, une entrave au progrès, portant préjudice à une agriculture active par le manque de soins que les châtaigniers exigeraient. ( Alimentation et idéologie: La châtaigne en France, Annales E.S.C. novembre 1984 ). Une contribution à l'histoire d'une alimentation régionale et de l'alimentation en France; une analyse d'une culture et d'une consommation.

En 1986, Jean-Robert Pitte ( déjà connu d'un large public pour son histoire du paysage français, Tallandier 1983 ) nous offre ses " Terres de Castanide. Hommes et paysages du châtaignier de l'Antiquité à nos jours " ( Fayard, 479 pages ). Ce géographe sait nous décrire les montagnes moyennes de la Galice au Japon où les sols siliceux ont porté l'arbre à pain, et nous expliquer l'histoire et la pratique des paysages du Châtaignier.

Ses exemples sont divers et de temps en temps cévenols. Cela ne gache rien, car par une lecture comparative de ce livre essentiel avec ce que nous avons déjà observé ou lu sur " notre " châtaigneraie, nous pourrions chercher similitudes ou différences avec d'autres châtaigneraies de l'Europe occidentale ou très voisines ( le Limousin, la Corse.... ) et en fin de compte relever la particularité du cas cévenol.

Olivier POUJOL



## QUESTIONS

585. J.Paul CHABROL. (Vitrolles).

En vue d'une étude sur la Révolution Française en Cévennes, je suis à la recherche de documents inédits, extraits d'archives privées, ayant trait à cet événement historique. (Lettres intéressantes, Livres de raison, etc.)

586. J.Paul CHABROL. (Vitrolles).

Je recherche les descendants d'un LOZERAN habitant de Saint-André de Valborgne (fin XVIII<sup>e</sup> début XIX<sup>e</sup>). Ce LOZERAN était le frère d'Antoinette de LOZERAN qui avait épousé Laurent PARLIER le 20.01.1760. Je recherche plus particulièrement des lettres écrites par Laurent PARLIER, et adressées à son beau-frère LOZERAN. Je possède actuellement la correspondance LOZERAN-Laurent PARLIER.

587. Marcel DAUDET. (Montfermeil & Donnareil-Génolhac).

Découvert dans une obligation du 20.12.1710, (A. du Gard II E 23/ 473. f° IIII<sup>e</sup> XXV .) l'inventaire dont extrait ci-dessous:

"...une enclume de fer, une paire de soufflets de forge, un ESTOC de fer et un de bois, la vis de fer, deux marteaux de forge, un AMALIER et l'autre DESTRIER, deux paires de tenailles de forge, quatre moules de fer pour les manches des couteaux et une petite seye pour scier les cornes et les manches des couteaux... S'agit-il de tout l'outillage nécessaire à un coutelier du XVIII<sup>e</sup>.s.? Quel type d'outil est désigné par " un estoc à vis "? Que signifient les termes " amalier et destrier" ?

588. Jack BAYLE. (Essars lez Béthune). aux chercheurs ardéchois.

Recherche dans état-civil BANNE antérieur à 1852, (aux arch.départ.) les lieux de naissance de :  
BAYLE Louis-Charles-Marcel né 1798. MARTIN Marie née 1805. Merci.

589. Mad.S. de MONDENARD. (Font-Couverte Baron Uzès).

Recherche toutes lignées (dont L.C.C. détint jadis des généalogies), issues des environs de Saint-Germain de Calberte et nommées: AUSSET. CASTANET. GRASSET. LARGUIER. PELET. SOLIER. CANONGE. (N.D.L.R.:L.C.C. ne les a pas en mains à ce jour.)

590. Mad. S. de MONDENARD. (Ibidem.)

Recherche collègue réalisant travaux sur les paroisses et/ou communes de Notre-Dame et Saint-Etienne de Valfrancesque.

591. E. de FLEURIAN. (Nages et Soulogues.)

Demande généalogie MICHEL établie par M.Castanet. Une famille de Montdardier. (N.D.L.R. : L.C.C. ne la tient pas en mains à ce jour. Mad.A. DURAND-TULLOU, saisie de cette question n' a pu nous éclairer là-dessus.) Suis désireuse d'atteindre M.Castanet et de lui communiquer des données s'inscrivant antérieurement à celles de son travail.

592. Lucette LOCHET. (Brézis 30450 Génolhac.)

Ma mère était une CHAUZAL, née à l'Auberge de BREZIS. Etant retraitée, je m'intéresse à l'histoire de ce hameau et les habitants sont d'accord pour écrire un LIVRE d'OR.

593.A. et F. PELLET. (Génolhac.)

Nous avons récemment fait la découverte et une brève, mais attachante visite, du village et du castellas ruinés que signale très discrètement la feuille I.G.N. au 1/25000 me. entre le château de MIRABEL et la chapelle St.JEAN, com. de POMPIGNAN. Etait-ce comme on peut le penser le vieux Mirabel? A-t-on à ce propos d'autres sources historiques que celles du Chartrier de Villevieille (A.dép. du Gard.)? " Et qu'y faire? " (.368m. et Ruines).

594. J.Luc LACROIX. (45140 St. JEAN de la RUELLE.)

Originaire du village du MARTINET dans le Gard; j'aimerais entrer en contact avec des personnes ayant fait des recherches sur des lignées aux patronymes suivants: LACROIX. (Malbosc 07). TASSIS ou TAXIS. (Laval et Portes, 30). ROUSSEL. (St.Florent s/Auzonnet 30). BORNE. (Malbosc 07). DIET. LAUZE. MALBOS. OZIOL. ROUQUETTE. ROUX. SI je peux, à mon tour, vous apporter une aide ou des renseignements je le ferai avec plaisir.

## REPONSES

SOUCANTON. (575. J.SCHLOESING, Paris.)

Raymond AUBARET a publié 2 articles sur Bernard de Soucanton, abbé de Cendras, XIII<sup>e</sup> s., pionnier des houillères des Cévennes, ainsi que sur le Château de Soucanton. Ils ont paru dans Causse et Cévennes, 1959 p.199 et 1961 p.343.  
Robert POUJOL.

## INFORMATIONS

G.A.R.A. GROUPE ALESIEN DE RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE. Centre culturel communal 2 Place Henri Barbusse Alès. Activités et travaux 1984. Un fascicule de 47 folios, partie paginé, partie fait de planches. C.R de réunions, excursions et fouilles. Restauration du dolmen de Peyro-Blanco, com. de Saint-Julien des-Rosiers (pp. 14 à 23), et d'autres dans la com. de Branoux-les-Taillades (pp. 29 à 38). Exploration des restes de fours de verriers à Rochebelle. Du site du Palet de Gargantua au Thort près de la Bastide-Puylaurent: vestiges gallo-romains, non préhistoriques. Travaux à l'Ermitage d'Alès (11-13). Le G.A.R.A. organise au Musée du Colombier à Alès des visites commentées d'expositions archéologiques.

Longs C.R. d'excursions au long du Chemin de Régordane, du Nord au Sud. Avec cartes et croquis: des tranches de cet itinéraire, de l'aménagement hydro-électrique du Chassézac, du village de la Garde-Guérin. Sur la Garde commentaires d'Alain Laurans. Vistes de Villefort, Vielvic, Concoules, Génohlac. Pour ce lieu nous proposerions quelques retouches au plan de localisation des tracés de chemins, fortifications et ponts: le quartier du "Pont-Viel" sis en amont de l'actuel Pont du Chef-de-Ville porte ce nom au XVe s. et paraît évoquer un ouvrage, détruit on ne sait quand, très près du quel se serait implanté " l'Espital ", à une date elle-aussi inconnue. (Pl.6). Les planches sont claires et très intéressantes, surtout celles des Fouilles dirigées ou animées par notre ami J.Salles. Données sur l'Abbaye des Fonts près de St.Julien-des-Rosiers (pp.39-40). Sur Fan et Lussan, avec plan de ce castrum. Ce Bulletin traduit l'enthousiasme et le sérieux du G.A.R.A. Un nouveau numéro rendra compte des fouilles de site tumulaire qui sont en cours près de Dieussès (Le Chambon).

SOCIETE DE PREHISTOIRE D'ETUDE ET DE SAUVEGARDE DU PAYS DES VANS. S.soc. 07140 Les VANS. Bulletin de Liaison N°8/1984. Dans ce fascicule de 32 p. : Textes de préhistoire par G.Lhomme. Stage de fouilles à Casteljau (p.30). En histoire : Aspects de la vie matérielle au Pays des Vans par P.ChARRIER, 1700 à 1720 (pp. 16 à 20). Minutes notariales et vie quotidienne aux temps modernes. Le Pays des Vans vers 1672-1673 par J.Schnetzler (pp 21 à 28). Texte excellent qui réjouira les coeurs des habitués chevronnés des minutiers, initiera bien des débutants mais, à coup sur peut réapprendre à beaucoup les richesses du dépouillement total et " comparatiste", bien au-delà de la recherche ponctuelle.

Dans le Bulletin N°9/1985, 46 p. nous trouvons: Fouilles à Casteljau. Une bonne pédagogie appliquée au pays des Vans pour apprendre la géologie tectonique, par D.Nectoux. De P.ChARRIER: Médecins et médecine de l'ancien temps au Pays des Vans, XVII à XXe ( 5 p.). D. le Blevec attire notre attention sur les vieux minutiers, antérieurs à début XVIIe, dont, semble-t-il, le Sud-Ouest de l'Ardèche garderait des restes moins abondants que ceux dont bénéficie, parmi d'autres, " l'axe" Alès-Villefort. Rareté relative les rendant plus précieux et invitant à un passage au peigne fin. Et nous retrouvons J.Schnetzler avec: Le Pays des Vans dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, 20 pages..terminées à Yaoundé où cet universitaire vanséen - pour 1/8e alsacien - termine dans deux ans sa carrière enseignante. Pages de très bonne et fine "nouvelle" histoire. Données sur les anciennes topographies de la Ville, des villages voisins et des mas et la campagne cultivée ou non. Rues, maisons, fortifications. Eglises, châteaux, ponts, moulins. La population. Commerce, artisanats, petites manufactures. Economie rurale, agriculture: les cultures, les élevages, les rapports. Les charges: fiscales, féodales, de rentes foncières, l'endettement paysan. Les "rangs" sociaux: gentilshommes, bourgeois gentilshommes, bourgeois des grands aux petits, petit peuple de la ville et des campagnes. Us et lois régissant famille, dots, testaments, successions, dettes, transactions foncières ou mobilières... La religion enfin: là sont révisées des idées reçues touchant le sort de l'église des Vans, non pas détruite; mais convertie en temple dès la Réforme et le demeurant jusqu'en 1629 où l'on fit ailleurs un nouveau temple qui n'aurait été démantelé qu'en 1685. Evolution religieuse tout-à-fait différente aux Vans de ce que nous connaissons dans la "Cévenne des Cévennes", si proche, entre Réforme et 1629. Entourée de campagne catholique la Ville y est un "isolat" protestant, puis redeviendra graduellement à forte majorité catholique, non tant de par les abjurations peu nombreuses mais du fait d'une progressive émigration huguenote vers le Midi - surtout languedocien - Castres inclus. Restera un petit noyau, demeuré silencieux et prudent aux années sombres, de condition aisée pour l'essentiel, semble-t-il. Le pays camisard est à 2 lieues mais des catholiques de là-bas se réfugient aux Vans en 1702... Ces 20 pages nous semblent comme celles de 1984 qui les préparait devoir être lues de chacun de nous. Quand la destinée réunit en un même homme: métier, rigueur universitaires, d'une part, et long et amoureux enracinement dans un terroir ( même avec un nom alsacien ), d'autre part, voilà ce que ça peut donner. Je relève une remarque de l'auteur à la quelle je souscrirais volontiers: " Mais la mémoire collective, qu'on se plait maintenant à exalter, n'est d'aucun secours pour ressusciter ce passé ".

Un modèle à méditer pour toutes études de même ordre aux-quelles nous pourrions oeuvrer.

Jean Pellet

Dernière heure. REVUE DU VIVARAIS. N° 687. Juil. Sept. 1986. (Largentière 07). J.Schnetzler. La terre et la propriété foncière dans le Pays des Vans au cours de la 2e moitié du XVIIe s. pp 161-190. J.Ribon. L'Eglise de Mélas. pp 191-201. A.Hébrard. L'héritage de Couloubre, pp 203-210. J.M.Gardes. Que s'est-il réellement passé à Mazan dans les années 1580? pp 211-214. P.Albert Robert. Deux documents sur les Chambons et la terre de Borne. pp 215-223.

Vous trouverez dans ce Bulletin des vignettes. Nous désirons, là-dessus avoir vos avis, y-compris ceux des lecteurs agacés. Souhaiteriez-vous, d'autre-part, que les "chapeaux de la une" évoluent en fonction des thèmes dominants abordés? Pour les textes en petites lettres, préféreriez-vous 2 colonnes?

La Municipalité de CONCOULES vient d'attribuer au L.C.C. une subvention de 1000 francs. Nous remercions de tout coeur Madame le Maire, son conseil et les 241 habitants de la Commune.

J.P.

LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS

Rédacteurs en Chef : Jean-François BRETON et Jean PELLET .  
Directeur Gérant par intérim : Jean PELLET.  
Comité de rédaction : B.BARDY, +J.F.BRETON, R.CALCAT, Y.CHASSIN DU GUERNY, G.CHOLVY, Pr.R.BOSC, G.COLLIN, +R.CUCHE, R.DEBANT, A.DURAND-TULLOU, H.DUTHU-LATOURE, J.B.ELZIERE, Ph.JOUTARD, J.N.PELEN, J.PELLET, F.PENCHINAT, D.POTON, O.POUJOL, R.POUJOL, M.PRIVAT, J.ROGER, J.SALLES, D.TRAVIER.

Toute la correspondance est à adresser à L.C.C. FONT-VIVE 3 Grand'Rue 30450 GENOLHAC.  
Abonnement annuel commençant le 1er. janvier de chaque année ( 3 numéros de 16 pages, soit 48 pages par an).  
90 francs par an à verser par chèque libellé au nom de L.C.C. FONT-VIVE 3 GRAND'RUE 30450 GENOLHAC, ou au C.C.P. MONTPELLIER 2 000 14 C LIEN DES CHERCHEURS CEVENOLS. Abonnement réduit à 45 f. pour étudiants & ecclésiastiques.  
Prix au numéro 20 francs.

Le L.C.C. est un moyen de relations. Tout abonné est invité à s'exprimer en adressant à la Rédaction des Questions et des Réponses. La Rédaction se réserve, en cas de textes intéressants mais longs, d'en réaliser les insertions sous une forme sommaire mais propre à être sûrement lue et à aboutir. L.C.C. organise des rencontres au moins annuelles et estivales: la date de la prochaine rencontre sera indiquée dans un numéro de printemps.

Mais une très large part de la vie de notre groupe est faite de lettres, de petites rencontres informelles entre gens axés sur des thèmes qui n'intéressent pas nécessairement tous les autres. Une fonction des plus importantes, des rencontres annuelles "plénières", est que chacun s'y puisse informer des pôles d'intérêt de chacun des autres, au cours d'un "Tour de table" institué par Jean-François BRETON qui excellait à en animer de très fructueux. Nous sommes tous conviés à faire aussi bien.

PUBLICATION REALISEE AVEC L'AIDE DU PARC NATIONAL DES CEVENNES ET DE LA MUNICIPALITE DE CONCOULES

La reproduction des articles, dessins, cartes, "reprographies", de même que celle des dépouillements, analyses, répertoires ou inventaires de documents jusques-là non dépouillés dans les mêmes formes, est interdite, sans accord de la Rédaction et des auteurs.

Commission paritaire des Publications et Agences de Presses. Certificat d'inscription numéro 57172.

Maquette de ce Bulletin réalisée à Génohlac

Imprimé par ICHTHUS S.A.R.L. 30420 Calvisson

**EXPLICIT**

Explicit: abréviation de l'expression explicitus est hic liber, ce livre est terminé: formule qui se trouve à la fin d'un grand nombre de manuscrits; celle-ci termine un manuscrit du XII<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque nationale (L. Delisle).